

Assemblée générale de l'UNIRS du mercredi 6 décembre 2023

Motion d'actualité et d'orientation.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et Retraités Solidaires (UNIRS) a tenu son Assemblée Générale 2023 le mercredi 6 décembre 2023, une partie en présence physique (environ 50 camarades) dans les locaux de Solidaires et une partie en visioconférence (environ 12 camarades). Ces camarades représentaient les retraités et retraitées de 24 Solidaires départementaux ou régionaux et de 4 syndicats nationaux ou fédérations membres de Solidaires.

I - Quel avenir pour l'humanité ?

La dégradation de la planète s'accroît sous l'effet du système capitaliste, qui peut se présenter sous différentes modalités politiques (démocraties, régimes autoritaires, étatiques, dictatoriaux, théocratiques, autocratiques, etc.) qui ne se contentent pas d'exploiter l'humain, mais détruit aussi le vivant. Les scientifiques nous fournissent des mesures et nous dévoilent des dynamiques qui ne peuvent qu'inquiéter dans plusieurs domaines : les pollutions de l'air, des sols, de l'eau douce, des mers et océans, le réchauffement de la planète sous l'effet notamment des gaz à effet de serre émis par l'activité humaine et qui provoque des modifications climatiques rapides avec des sécheresses, des incendies, des désertifications, des tempêtes, des inondations, la raréfaction de l'eau et désormais la multiplication des conflits autour de l'accès à l'eau indispensable à la vie. Ces situations provoquent l'effondrement de la biodiversité, et donc des disparitions rapides d'espèces vivantes végétales et animales. Elles entraînent déjà des déplacements de populations qui fuient des lieux devenus invivables pour elles.

Un peu partout, nous voyons d'autres populations, très minoritaires jusqu'à présent, qui cherchent à s'adapter à ces changements, voire à les ralentir, en modifiant leurs modes de culture, leurs modes d'exploitation des sols et des sous-sols, leurs modes de production, de circulation, de transport et de consommation. Ces

choix restent très minoritaires face au rouleau compresseur capitaliste et aux moyens dont disposent les détenteurs de capitaux pour imposer le pire en défendant à court terme le seul intérêt qui vaille pour eux, le retour sur investissement et le profit immédiat.

Les oppositions à tout changement de la part des bénéficiaires actuels du système sont de plus en plus radicales et violentes. Pendant plusieurs décennies, ils ont voulu nier tout changement brutal des conditions d'équilibre de la vie sur la Terre, puis ils ont prétendu que l'activité humaine n'y était pour rien, puis, qu'en tout état de cause, l'intelligence humaine et la science donneraient des réponses et des solutions. Désormais, face aux constats visibles tous les jours et partout sur Terre, nous les voyons communiquer pour laisser croire qu'ils ont pris conscience de la gravité de la situation, mais, dans le même temps, tenir des discours et prendre des décisions pour que rien de fondamental ne change. À bout d'arguments, il reste à l'ordre en place la répression féroce et meurtrière, la violence par l'usage d'armes létales comme les grenades explosives et le LBD40, qui sont classifiés comme matériel de guerre selon la législation française.

Les pouvoirs publics actuels en France, et particulièrement les gouvernements successifs et le président de la République, sont une caricature

de cette hypocrisie mortifère. Au-delà des discours, dès que des choix effectifs doivent être pris, le gouvernement, au service du maintien de son ordre social, continue de taper sur les travailleurs et les travailleuses, sur les jeunes de banlieue, et, désormais, tape aussi sur les lanceurs d'alerte, criminalise de nombreux mouvements sociaux et notamment les actions des militantes et des militants anti-nucléaires, cogne sur les manifestantes et les manifestants qui refusent les méga-bassines, les abattages de massifs forestiers, les pollutions des rivières et des lacs, qui se battent contre les producteurs de produits chimiques répandus sur les sols, les cultures, les vergers, etc., contre les bétonneurs des sols, contre les promoteurs des grands projets inutiles, contre les urbanisations dangereuses à de multiples titres, contre les tunneliers qui fracassent des équilibres, contre les tueurs d'abeilles et d'oiseaux, etc.

Vouloir relancer le nucléaire pour diminuer les gaz à effets de serre, comme le veut le gouvernement, est un choix aberrant, trop cher, trop vulnérable, trop polluant, trop dépendant (uranium) et incompatible avec le réchauffement des eaux (rivières, fleuves, etc.) et laissant aux générations futures des combustibles irradiés ingérables.

Pendant le même temps, la concentration des capitaux et des pouvoirs dans les mains d'une minorité continue à provoquer des déséquilibres et des instabilités rarement rencontrées. Les plus grandes des multinationales et les plus riches des actionnaires ont plus de moyens et de pouvoirs que nombre d'États. Même les chefs des États les plus riches leur déroulent le tapis

II - Quelle démocratie ?

Les questions démocratiques vont rester essentielles dans la période. Nous continuons de voir s'installer dans des pays de plus en plus nombreux des régimes politiques autoritaires, qui sont proches des régimes autocratiques, eux-mêmes proches des dictatures.

Ces glissements progressifs touchent la plupart des États, même les États dits « démocratiques ». En France, le Rassemblement National remporte de plus en plus de voix lors des élections. L'extrême-droite n'a plus besoin de se cacher car Macron lui déroule le tapis rouge : lois sur l'immigration, répression des manifestations, racisme. Nous devons, avec notre Union syndicale Solidaires, et en particulier avec VISA, expliquer sans relâche l'énorme danger que

rouge, les reçoivent comme des confrères et ouvrent leur territoire national à leurs capitaux comme ils le font depuis toujours aux dictateurs qui disposent de moyens financiers et de ressources en minerais et autres biens essentiels pour pouvoir poursuivre le développement industriel destructeur actuel. Cette hyper-concentration des richesses est l'illustration de l'exacerbation de la lutte des classes, avec, en contrepoint, les millions d'être humains qui meurent de faim, les reculs sociaux qui se succèdent et s'accroissent dans tous les pays sous les coups de boutoir de la « concurrence libre et non faussée », les privatisations incessantes qui vont ensuite transformer de nouveaux profits en de nouveaux dividendes et en nouveaux patrimoines, les casses de toutes les protections et sécurités qui vont accroître la fragilité des plus précaires.

Parallèlement à la lutte des classes planétaire, les guerres se poursuivent et se multiplient sous l'effet notamment d'ambitions impérialistes, colonialistes et territoriales. Des conflits armés se développent en Ukraine, au Moyen-Orient, entre Israël et la Palestine ou encore entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Nous soutenons le peuple palestinien victime d'une politique d'occupation et de colonisation, ainsi que la résistance du peuple ukrainien victime de l'agression impérialiste russe. Notre soutien s'effectue en lien avec les organisations syndicales indépendantes de ces pays. Nous condamnons, qu'il s'agisse de conflits armés de conquête ou de libération, toutes les exactions commises sur les civils et tous les crimes de guerre, quels qu'en soient les commanditaires.

représente l'extrême-droite, particulièrement pour les travailleuses et les travailleurs et, plus globalement, pour les populations et leurs libertés. Notre vigilance doit s'exercer contre la diffusion des idées de l'extrême-droite dans les discours de la droite classique et du macronisme, notamment lors du moindre fait divers et à l'approche des échéances électorales.

L'accaparement des richesses, et des pouvoirs qui vont avec, par les intérêts du capital financier et par les personnes propriétaires de ces biens économiques et financiers, ôte progressivement aux pouvoirs politiques élus toute possibilité d'une intervention déterminée contre les intérêts particuliers des privilégiés, quand bien même ils en auraient la volonté. Les rôles

sont désormais clairement établis : les dirigeants politiques sont au service des détenteurs des richesses et des patrimoines, et leur fonction est de cacher cette réalité derrière quelques apparences et velléités.

Pour faire vivre la démocratie, il convient donc d'abolir les pouvoirs des détenteurs de capitaux et des financiers sur l'économie et sur les prises de décisions politiques. Ceci doit se faire dès l'entreprise, par une représentation et un droit de regard effectif des salariés et des salariées dans les organismes de gestion des entreprises sur ce qu'elles et ils produisent, sur la façon dont les productions sont faites, et sur la répartition des richesses produites par l'entreprise. Ceci passe, dans les entreprises capitalistes, par une réduction des pouvoirs des apporteurs de capitaux et, à tout le moins, la reconnaissance d'un pouvoir équivalent pour les apporteurs de travail, et par un développement des coopératives ouvrières.

Cette mobilisation pour améliorer la démocratie implique également que le mouvement syndical se préoccupe des libertés, pas seulement des libertés syndicales dans l'entreprise, mais aussi dans la cité et dans les territoires. Nous devons aussi agir pour l'élargissement des libertés contre les détenteurs de capitaux, tant dans les

III - Quel partage des richesses produites ?

Nous voyons bien que, dans une société où tout ou presque se mesure par sa valeur marchande, à la fois celle des salarié·es et celle de la population sur les « marchés », le partage des richesses est un enjeu fondamental. Les privilégiés actuels ne s'y trompent pas qui font tout pour que rien ne change et pour que les « ruissellements » provoquent toujours les mêmes flux vers les mêmes bénéficiaires, donc vers eux-mêmes. Ils ne cessent de s'agiter et de « réformer » pour que tout bouge mais surtout pour que rien ne change à leur profit.

Notre syndicalisme de transformation sociale doit toujours avoir pour objectif que les travailleurs et les travailleuses ne soient plus exploités par les détenteurs du capital qui s'approprient leur force de travail. Un juste partage des richesses doit donc être mis en œuvre là où les richesses se créent, à savoir dans l'entreprise. Ceci revêt au moins trois aspects : tout d'abord, une réévaluation de la masse salariale globale, particulièrement par une augmentation significative des salaires directs, avec des mesures spécifiques pour les bas salaires ; ensuite,

productions matérielles qu'intellectuelles, culturelles, sportives, etc. Notre vigilance doit aussi s'exercer quant à la séparation des pouvoirs, à la réduction des pouvoirs de l'exécutif et particulièrement du président de la République, ce qui implique une révision de la Constitution, voire un changement de Constitution. Cette vigilance doit aussi s'exprimer quant à l'indépendance de la presse (qu'elle soit écrite, parlée, télévisée ou informatisée) par un rôle accru des collectifs de journalistes dans chaque organe de presse.

Notre combat pour l'amélioration de la démocratie doit aussi comprendre une action déterminée pour que le salariat retrouve ses pouvoirs originels sur la sécurité sociale. Progressivement, et particulièrement en 1995, les patrons et l'État ont pris la main sur la gestion des cotisations sociales payées par les salarié·es. Il est nécessaire que le mouvement ouvrier prenne l'initiative de nouveaux fronts de lutte pour une réappropriation de la sécurité sociale par la mise en place d'une démocratie sociale et aussi par l'ébauche d'une sécurité sociale du XXI^e siècle allant vers de nouveaux droits collectifs et individuels, par exemple avec la mise en œuvre d'une sécurité sociale alimentaire, une sécurité sociale du logement, une sécurité sociale environnementale

une réduction du temps de travail sans réduction des salaires (ce qui conduit de fait à un accroissement du salaire horaire) ; enfin, une amélioration des conditions de travail, notamment par des actions concrètes pour une réduction des pénibilités et, à tout le moins, leur prise en compte quand elles ne peuvent être évitées. Le rétablissement des CHSCT et la revalorisation de leur rôle seraient une première étape. Ce sont des discours que nous devons tenir, car même si, étant en retraite, nous ne sommes plus directement dans l'entreprise, nous savons que les politiques salariales conditionnent la hauteur des pensions. Nous sommes en retraite mais pas en retrait.

L'augmentation des salaires entraînerait un accroissement des rentrées de cotisations sociales assises sur les salaires et sur la masse salariale globale. Ceci permettrait, outre la sauvegarde du régime de retraite par répartition, un renforcement de la sécurité sociale rendant possible une amélioration des prises en charge de la maladie, des soins, de la perte d'autonomie, quel que soit l'âge des personnes, à domicile et en

établissement spécialisé. Nous continuerons de porter la revendication du « 100% Sécu » impliquant notamment l'intégration des complémentaires santé dans l'assurance maladie pour aboutir à une prise en charge à 100% par la sécurité sociale des dépenses de santé prescrites, et ce sans aucune franchise de quelque nature que ce soit.

Le « 100% Sécu » doit bien entendu inclure tous les frais liés à la prise en charge de la perte d'autonomie (hébergement et forfait dépendance sans ticket modérateur). Il faut mettre en place un grand service de l'aide à la perte d'autonomie, à domicile comme en établissement, lié à l'absence de tout reste à charge. Ces services, affectés de moyens humains et financiers adaptés et suffisants, devront en outre répondre aux situations actuelles de maltraitance institutionnelle malheureusement trop fréquentes.

C'est aussi la revendication d'une amélioration des pensions et des retraites que nous continuerons de porter. Du fait de la pauvreté croissante chez nombre de personnes retraitées percevant de petites pensions, et du fait qu'il n'est pas logique qu'une fois à la retraite les écarts d'augmentation continuent à s'accroître, notre revendication doit être des revalorisations uniformes pour toutes et tous. Actuellement, l'UNIRS réclame une augmentation de 400 euros mensuels pour toutes et tous. Par ailleurs, nous continuerons de revendiquer une augmentation importante de tous les minima sociaux, dont l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA – ex Minimum Vieillesse) : il est indispensable que toutes les personnes âgées disposent d'un minimum de revenus pour vivre décemment. En outre, si nous sommes amenés à débattre de propositions de textes du Groupe des Neuf mentionnant les + 10 % au titre du rattrapage de la perte de pouvoir d'achat, nous commencerons

par rappeler notre revendication privilégiée d'augmentations uniformes pour toutes et tous, et nous ne signerions de tels textes que pour sauvegarder l'unité d'action du G9.

Face à l'accroissement de la pauvreté et de la précarité, et alors que plus de 30% de la population souffre de ne pouvoir faire 3 repas par jour et qu'une proportion croissante peine, voire doit renoncer, à se soigner, il est effectivement plus que jamais indispensable que les prestations sociales et les minima sociaux soient significativement relevés pour permettre à chacune et à chacun de vivre dignement tout au long de sa vie. Alors que les entreprises bénéficient de plus de 160 milliards d'euros d'aides sous diverses formes et sans aucun contrôle et que les dividendes versés n'ont jamais été aussi élevés, c'est une question de justice sociale. En parallèle, les pouvoirs publics doivent se donner les moyens pour qu'enfin, au-delà des discours, tous les potentiels bénéficiaires de ces aides sociales puissent réellement en bénéficier. Ceci passe notamment par la réouverture des guichets au public, une simplification des procédures de demandes, la fin du tout numérique et une information complète et précise sur les droits sociaux.

Un partage des richesses plus juste passe aussi par des modifications fondamentales dans notre système fiscal, par un renforcement de sa progressivité, par une imposition effective du capital et des revenus du capital, au minimum au niveau de l'imposition des revenus du travail et sans plafonnement, par une imposition progressive des patrimoines (ISF renforcé) et par des actions efficaces pour lutter contre la fraude fiscale, particulièrement celle qui passe par le recours aux paradis fiscaux et aux territoires offshore.

IV - Quelles revendications pour répondre à ces interrogations ?

Nous nous souvenons des propos de Warren Buffet, l'une des personnes les plus riches du monde, en juin 2005 « *Il y a une lutte des classes, évidemment, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène la lutte. Et nous sommes en train de la gagner.* » En France, en octobre 2007, Denis Kessler, vice-président du Medef, en a fait la traduction et l'adaptation à la réalité politique du pays « *Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.* » Avec cette grille de lecture, nous

comprenons bien mieux les vrais et inavoués objectifs de toutes les « réformes » qui ont été menées depuis une trentaine d'années par les gouvernements successifs qui, au premier regard, pouvaient paraître aller dans tous les sens. Le compromis social sur lequel vit encore plus ou moins le pays aujourd'hui, c'est celui de 1944-1945, continuellement mis à mal depuis. Le CNR, c'était en particulier un régime de sécurité sociale universelle, un droit du travail relativement protecteur pour les travailleurs, des services publics nombreux et ouverts à toutes et tous et une fiscalité relativement progressive.

Toutes les attaques ou presque des dernières décennies, quels que soient les gouvernements qui se sont succédé, ont visé à mettre à mal un élément ou plusieurs de ce compromis social.

Au cours de la prochaine année, l'UNIRS aura donc à continuer de s'opposer, avec nos camarades non-retraités, à toutes les « réformes » qui s'inscriront dans cette logique de casse du compromis social de 1944-1945. Ces conflits seront logiquement ceux de l'ensemble du mouvement ouvrier, auxquels nous participerons au sein de notre Union syndicale Solidaires. À notre niveau, nous favoriserons, notamment avec les 8 autres organisations du G9, l'unité d'action intersyndicale qui est le premier outil, pas le seul, pour espérer inverser les rapports de forces en notre faveur. C'est par cette unité d'action intersyndicale que nous pourrions agir, non plus seulement contre les attaques du patronat et des gouvernements, mais pour nos revendications, pour les réformes que nous voulons, pour satisfaire nos exigences et nos urgences sociales.

Au cours de la prochaine année et après, il nous faudra savoir porter effectivement et efficacement, et pas seulement en incantations, des revendications créant les conditions d'un autre partage des richesses, permettant un renforcement de la démocratie, dans le pays, dans la cité, dans l'entreprise, ouvrant la possibilité d'un renforcement et d'un élargissement des services publics, allant vers une extension du champ de la sécurité sociale en matière de maladie, de perte d'autonomie, de retraite, de chômage, d'alimentation, de logement, renforçant le droit des travailleuses et des travailleurs dans l'entreprise, et conduisant à une amélioration de la progressivité et de la justice du système fiscal. Nous mettrons en discussion au niveau de l'UNIRS et plus largement de Solidaires la question de l'amélioration de la démocratie politique notamment par une autre répartition des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire et par un renforcement des pouvoirs directs des citoyennes et des citoyens, tout ceci impliquant au moins un changement de Constitution. Nous ouvrirons aussi la discussion sur l'amélioration de la démocratie sociale, particulièrement en ce qui concerne la gestion de la sécurité sociale, de même que sur l'instauration d'une démocratie économique dans les entreprises et la mise en place d'un processus autogestionnaire.

Dans la période qui s'ouvre, nous continuerons, bien entendu, de porter les revendications de l'Union syndicale Solidaires telles qu'elles résultent de nos Congrès et de nos débats. Nous

porterons également les revendications spécifiques de l'UNIRS telles qu'elles résultent elles aussi de nos débats et de nos votes antérieurs, notamment tous nos dossiers revendicatifs spécifiques élaborés au cours des années et maintenant souvent mis à jour et actualisés. Ces revendications seront proposées aux camarades des autres organisations de retraitées et retraités rassemblées dans le G9, nationalement et dans les départements, pour, si possible, devenir des revendications communes.

La question de la fin de vie et celle de l'aide active à mourir sont des sujets importants dont nous avons déjà débattu. Il nous faut nous donner les moyens de populariser notre position afin de peser sur les décisions des pouvoirs publics qui risquent d'encore retarder la légalisation attendue par de nombreuses personnes.

Nous aurons aussi à expliciter ce que nous entendons réellement quand nous revendiquons le « 100% Sécu », avec la disparition des complémentaires, en matière de maladie comme de retraite, donc la disparition par intégration dans la sécurité sociale des complémentaires santé, de l'Agirc-Arrco en matière de retraites, etc. Dans l'immédiat, et tant que subsisteront ces complémentaires, nous revendiquerons des augmentations uniformes et non plus en pourcentage.

Nous continuerons de contester les dépassements d'honoraires, les déremboursements de soins, les franchises médicales, la place grandissante faite au secteur privé en matière de santé, de soins et d'hospitalisation. Il nous faudra aussi mieux prendre en charge les revendications des anciens travailleurs originaires de pays étrangers, qu'ils continuent de résider totalement, partiellement ou pas en France et qui éprouvent de sérieuses difficultés pour appréhender et faire respecter tous leurs droits et ceux de leur famille.

En matière de pouvoir d'achat, nous revendiquons avec Solidaires une amélioration des petites pensions par un minimum de pension au SMIC revendiqué (actuellement 1 700 €). Il nous faudra mieux agir contre l'inflation, non seulement en exigeant une échelle mobile des salaires, des retraites, des pensions et des minima sociaux par rapport à l'évolution des prix qui doit être mesurée de façon juste, mais aussi pour obtenir une action rendant plus difficile toute inflation par les profits par le rétablissement d'un organisme public de contrôle des marges et des prix.

V - Quelle place aux personnes à la retraite ?

En 1970, le niveau de vie des retraité·e·s ne représentait que 70 % de celui des actifs, le taux de pauvreté s'élevait à 35 %. La société, les pouvoirs publics ont alors décidé de mieux considérer les anciens, de ne pas les laisser dans la pauvreté, de leur attribuer une part plus importante des richesses produites et un niveau de vie comparable à celui de l'ensemble de la population, ce qui a été le cas pendant une trentaine d'années. Le taux de pauvreté est légèrement en dessous de 11 %, il a été divisé par 3,5 en 50 ans ! Les pensions ont progressé de 20 % en moyenne entre les générations 1930 et 1950.

Mais nous vivons actuellement une rupture historique avec la volonté politique nouvelle de paupériser les « anciens ». Depuis 1994, les dispositions législatives socialement régressives s'accumulent avec un effet qui s'amplifie à long terme. Même si aucune autre mesure n'était prise, la seule application des législations actuelles ferait que le niveau de vie en 2070 baisserait d'un quart par rapport à celui de l'ensemble de la population. Ce serait un recul social de plus de 80 ans ! Tout ceci alors que la richesse produite continue d'augmenter.

Les gouvernements successifs pendant toutes ces années ont fait le choix de sacrifier les aîné·e·s. Leur vision productiviste de la société n'a que faire « des vieilles et des vieux » qu'ils considèrent improductifs, inutiles, parfois même de n'être qu'un coût. Ils veulent maintenir les dépenses de retraite en-dessous des 14 % du PIB, malgré l'augmentation du nombre de personnes à la retraite.

Le mépris pour les personnes retraitées se manifeste notamment par les scandaleux retards des CARSAT pour la liquidation des retraites des nouvelles personnes retraitées, les laissant sans revenus pendant parfois plusieurs mois (les obligeant souvent à recourir aux associations d'aide alimentaire), et par les nombreuses erreurs dans le calcul du montant des pensions. Il se manifeste encore par la fermeture des guichets des services publics et l'obligation d'accomplir la majorité des démarches par internet, sans tenir compte de l'impossibilité pour un nombre important de personnes âgées d'y accéder, les amenant à renoncer à leurs droits et aux aides dont elles ont besoin et qu'elles méconnaissent parfois.

Pourtant, les retraité·e·s ont des droits, droits gagnés par le travail qu'ils et elles ont fait auparavant et par toutes les cotisations versées. Ils assurent un rôle social indéniable : bénévolat associatif, prise en charge des petits-enfants, élu·e·s politiques particulièrement dans les communes. Ils doivent donc être aussi reconnus à leur juste valeur de citoyen·nes contributeurs de liens sociaux et d'emplois.

Pour mener à bien ces différents objectifs, l'UNIRS devra renforcer ses moyens d'action en augmentant sa présence dans les syndicats professionnels et dans les départements. Il faut que nous arrivions mieux à convaincre les syndicats et les fédérations membres de l'Union syndicale Solidaires de l'importance de fidéliser leurs adhérentes et adhérents lors de leur départ en retraite : ce n'est pas parce qu'elle n'a plus de patron direct que la personne retraitée est à l'abri du système capitaliste, et la lutte continue. Et nous devons mener des campagnes de syndicalisation dans les départements, directement auprès des personnes retraitées, afin de combler les absences que nous avons encore dans trop de territoires. La situation des adhérentes et adhérents uniquement à l'UNIRS (dit·es direct·es), qui ne font toujours pas partie de Solidaires au niveau interprofessionnel n'a que trop duré. Il ne peut y avoir des adhérentes et des adhérents de seconde zone dans une organisation syndicale qui se dénomme Solidaires. Toutes les adhérentes et tous les adhérents de l'UNIRS, quel que soit leur mode d'affiliation, ont les mêmes droits au sein de notre organisation, du moment qu'elles et ils sont à jour de leur cotisation. Il doit en être de même dans les structures interprofessionnelles locales, départementales, régionales et nationales de Solidaires.

Pendant le même temps, nous continuerons de participer activement à la vie et aux actions du rassemblement des neuf organisations de retraitées et retraités qui est devenu un acteur social nouveau représentatif du monde des personnes retraitées. Et il nous faudra, à la hauteur de nos moyens actuels, faire vivre les réseaux en cours d'organisation de syndicats de personnes retraitées notamment au sein du Réseau syndical international de solidarité et de lutte.